

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DES MAIRES DU
14 JUIN 2006
À 19 HEURES 30
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DE L'AMIANTE
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Bruno Vézina	Irlande
M.	Marquis Bédard	Kinnear's Mills
M.	Jean Binette	Beulac-Garthby
M.	Pierre Quirion	Adstock
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
Mme	Josette Vaillancourt	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Paul Grenier	East Broughton
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
M.	Yvon Jolicoeur	Disraeli Ville
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Normand Laliberté	Thetford Mines
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
M.	Rosaire Blais	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
M.	Réjean Fortier	Saint-Fortunat
M.	Gérald McKenzie	Sainte-Praxède
M.	Gérald Grenier	Ste-Clotilde-de-Beauce

EST ABSENT :

M.	Jonathan Leclair	Saint-Adrien-d'Irlande
----	------------------	------------------------

La séance est ouverte sous la présidence du préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher.

M. Serge Nadeau, secrétaire-trésorier et directeur général de la M.R.C de L'Amiante, assiste à la réunion.

1. MOT DE BIENVENUE

La session est ouverte à 19 h 30 par le préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Madame Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents.

2. POINTS RÉCURRENTS

CM-2006-06-4689

2.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Points récurrents ;
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
 - 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mai 2006 ;
 - 2.3 Dépenses ;
 - 2.4 État budgétaire au 31 mai 2006 ;
 - 2.5 Certificats de conformité ;
 - 2.6 Période de questions ;
 - 2.7 Demande de rencontre;
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal ;
 - 3.1 Cours d'eau - Suivi ;
 - 3.2 Permis d'abattage d'arbres – Suivi;
 - 3.3 Règlements numéros 90 et 91;
4. Schéma de couverture de risques - Prévention – Prise de décision;
5. Politique culturelle ;
6. Centre universitaire des Appalaches – Remplacement de M. Lussier ;
7. Régie intermunicipale de la région de Thetford – Demande de modification du Plan de gestion des matières résiduelles;
8. Réflexion stratégique de la MRC de L'Amiante – Agenda ;
9. Entente de gestion – Cerf de Virginie – Demande de prolongation ;
10. Varia ;
 - 10.1 Ville de Thetford Mines - Appui à la candidature tripartite des villes de Saint-Georges, Lévis et Thetford Mines pour la présentation des Jeux du Canada 2013 ;
 - 10.2 Ville de Thetford Mines – SPCA du district électoral de Frontenac ;
 - 10.3 Mesures fiscales aux entreprises manufacturières des régions ressources ;
11. Prochaine réunion du comité administratif ;
12. Fermeture de la réunion.

Adopté

CM-2006-06-4690

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 mai 2006

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 mai 2006.

Adopté

2.3 Dépenses

CM-2006-06-4691

2.3.1 Comptes payés

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement que les comptes suivants soient autorisés :

01-mai-06	D 2006-17, Gallant Bryan M.	4996	96,98
01-mai-06	D 2006-17, Nadeau Serge M.	4997	228,65
01-mai-06	Semaine no 2006-17	Salaire	5125,52
01-mai-06	Semaine no 2006-17	Salaire	627,90
01-mai-06	Avril 2006, Bell Canada	4998	74,71
02-mai-06	Mai 06, Hydro-Québec	PD17/05	876,09
04-mai-06	Mai 2006, Desjardins sécurité financière	PD 15 mai	1519,11
04-mai-06	2948, Publication du Québec	4999	56,82
04-mai-06	Avril 2006, Caisse pop. du Carrefour mi	5000	9910,08
04-mai-06	Avril 06, S.C.F.P. Local 3647	5001	226,88
08-mai-06	Semaine no 2006-18	Salaire	4500,17
08-mai-06	Semaine no 2006-18	Salaire	627,90
08-mai-06	01 mai, Bell Canada	5002	26,28
08-mai-06	D-sem-18, Gallant Bryan M.	5003	44,39
08-mai-06	Mois d'avril, Faucher Hélène	5004	623,80
09-mai-06	Agence de la Chaudière	5005	656,42
09-mai-06	Courrier Frontenac	5006	579,72
09-mai-06	Cyber 3D	5007	142,59
09-mai-06	Evimbec Ltee	5008	7697,75
09-mai-06	Féd. québécoise des municipalités	5009	13,81
09-mai-06	Fournitures et Ameubl. du Québec	5010	254,41
09-mai-06	Fréchette LGL	5011	162,74
09-mai-06	Gesconel	5012	430,87
09-mai-06	Groupe CCL	5013	478,03
09-mai-06	Imprimerie commerciale de Thetford	5014	1517,52
09-mai-06	Mégaburo Lessard Inc.	5015	545,11
09-mai-06	Mun. de St-Pierre-de-Broughton	5016	1800,00
09-mai-06	Municipalité de Beaulac-Garthby	5017	149,75
09-mai-06	Municipalité St-Joseph-de-Coleraine	5018	3046,69
09-mai-06	Visa Desjardins Inc.	5019	311,71
11-mai-06	Petite caisse	5020	162,94
12-mai-06	2286, Restaurant La Gargouille -	5021	150,00
12-mai-06	Exper., Municipalité de Ste-Praxède	5022	2760,00
12-mai-06	OTJ, Municipalité d'Adstock	5023	10267,89
12-mai-06	Agent rural, Municipalité de Saint-Jacq	5024	10300,00
12-mai-06	Agent II, Municipalité de St-Fortunat	5025	30803,67

15-mai-06	Semaine no 2006-19	Salaire	6588,73
15-mai-06	Semaine no 2006-19	Salaire	627,90
15-mai-06	Entente 06-07, Conseil de la Culture- Q	5026	250,00
15-mai-06	Cotisation 06, Groupe de concertation d	5027	57,51
15-mai-06	Mai 2006, Bell Mobilité	5028	190,49
16-mai-06	Vers no 3-Pla, Ville De Disraeli	5029	2240,00
17-mai-06	Z0011069, Allaire Valdy	5030	38,40
19-mai-06	D-sem 2006-20, Gallant Bryan M.	5032	185,13
23-mai-06	Remb., Municipalité de Beaulac-Garthby	5033	46,00
23-mai-06	Souper, Municipalité d'Adstock	5034	46,00
23-mai-06	Semaine no 2006-20	Salaire	3629,74
23-mai-06	Semaine no 2006-20	Salaire	627,90
25-mai-06	13 mai, Bell Canada	PD 25/05	336,04
29-mai-06	2006-21, Nadeau Serge M.	5035	122,16
29-mai-06	Semaine no 2006-21	Salaire	3947,41
29-mai-06	Semaine no 2006-21	Salaire	627,90
30-mai-06	Mai 2006, Service de lavage	5036	325,00
30-mai-06	Juin 2006, 2735-5445 Québec inc.	5037	1031,23
30-mai-06	Juin 2006, BCE Émergis inc.	5038	78,33
			117792,77

Adopté

CM-2006-06-4692

2.3.2 Comptes à payer

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'autoriser la dépense et le paiement des comptes suivants :

Agence de la Chaudière	1191,62
COGESAF	50,00
Courrier Frontenac	1012,58
Cyber 3D	636,03
Evimbec Ltee	2658,84
Fréchette LGL	1191,22
Gesconel	1004,52
Grenier M. Gérard	250,00
Groupe CCL	500,36
Librairie L'Écuyer	269,17
Mégaburo Lessard Inc.	618,87
Prologic Enr.	70,00

Raymond, Chabot, Grant, Thornton	2835,37
Roger Monique & Rita Fleuristes	33,30
Services sanitaires	262,47
	12 425,58

Adopté

2.4 État budgétaire au 31 mai 2006

L'état budgétaire au 31 mai 2006 est déposé auprès des membres du conseil des maires.

2.5 Certificat de conformité

CM-2006-06-4693

2.5.1 Certificat de conformité - Règlement numéro 479 - Ville de Disraeli

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 479 de la Ville de Disraeli modifiant le règlement de zonage numéro 456.

Adopté

2.6 Période de questions

Aucune question n'a été posée aux membres du conseil des maires.

2.7 Demande de rencontre

2.7.1 Député fédéral – M. Christian Paradis

Le député fédéral M. Christian Paradis sera présent lors de la rencontre du 9 août prochain.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

3.1 Cours d'eau

Les municipalités ont reçu les documents relatifs à la consultation portant sur la politique de gestion des cours d'eau ainsi que le règlement des quotes-parts relatif aux cours d'eau.

Nous avons également reçu de la Ville de Thetford Mines et de la Municipalité d'Adstock une lettre nous informant de leurs intentions de convenir d'une entente avec la MRC de L'Amiante pour lui confier diverses responsabilités à l'égard des cours d'eau situés sur son territoire et de prévoir les modalités de son application.

La MRC sera en mesure de conclure cette entente lorsque la période de consultation sur la politique de gestion des cours d'eau sera terminée et qu'une décision quant à cette politique sera adoptée par le conseil des maires.

Celles-ci ont jusqu'au 31 juillet pour nous faire parvenir leurs commentaires.

3.2 Permis d'abattage d'arbres - Suivi

Au 31 mai 2006, quinze dossiers ont été étudiés et sept (7) permis d'abattage d'arbres ont été émis.

3.3 Règlements 90 et 91

L'analyse des projets des règlements 90 et 91 par le gouvernement se terminera le 14 juillet 2006.

4. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES - PRÉVENTION - PRISE DE DÉCISION

Les municipalités des secteurs 1 et 3 demandent à la MRC de reporter l'adoption du document de schéma de couverture de risques en 2007 afin de leur permettre de compléter leurs discussions à l'établissement d'une régie pour leur secteur.

5. POLITIQUE CULTURELLE

Pour faire suite aux interventions des maires des secteurs sud, la politique culturelle sera étudiée au mois d'août prochain afin de permettre une meilleure concertation des milieux impliqués.

CM-2006-06-4994

6. CENTRE UNIVERSITAIRE DES APPALACHES – REMPLACEMENT DE M. LUSSIER

Il est proposé par M. Normand Laliberté et résolu de nommer M. Yvon Jolicoeur comme représentant de la MRC au Centre universitaire des Appalaches en remplacement de M. Jacques Lussier.

Adopté

7. **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA RÉGION DE THETFORD – DEMANDE DE MODIFICATION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Les municipalités qui sont hors du territoire de la MRC et qui désireront utiliser le nouveau site d'enfouissement régional devront faire parvenir, dès que possible, une résolution à la MRC en prenant soin d'y indiquer le tonnage de matières résiduelles qu'elles entendent faire enfouir pour les cinq prochaines années.

Les procédures concernant les modifications du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de L'Amiante débuteront au mois d'août 2006.

8. **RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA MRC DE L'AMIANTE - AGENDA**

La collecte d'informations concernant la réflexion stratégique se fera en novembre 2006 et les rencontres avec le conseil des maires se tiendront les 20 et 27 janvier ainsi que le 10 février 2007.

CM-2006-06-4695

9. **ENTENTE DE GESTION – CERF DE VIRGINIE – DEMANDE DE PROLONGATION**

Il est proposé par M. Normand Laliberté et résolu unanimement d'allouer une somme supplémentaire de 5000,00 \$ pour l'entente spécifique du cerf de Virginie se répartissant comme suit :

- St-Jacques-de-Leeds 750,00 \$
- Kinnear's Mills 250,00 \$
- MRC 4000,00 \$

Adopté

10. **VARIA**

CM-2006-06-4696

10.1 **Appui à la candidature tripartite des villes de Saint-Georges, Lévis et Thetford mines pour la présentation des Jeux du Canada 2013**

Attendu que les municipalités de Saint-Georges, Lévis et Thetford Mines déposeront une candidature commune pour la présentation des Jeux du Canada 2013;

Attendu que la région Chaudière-Appalaches a maintes fois prouvé au fil des années sa capacité et sa compétence à organiser la tenue de diverses activités ou compétitions;

Attendu que la candidature pluriurbaine de ces trois villes témoigne de la volonté politique et du milieu de toute une grande région administrative à s'unir autour de l'organisation d'une activité d'envergure;

Attendu le caractère novateur et dynamique de cette candidature;

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement :

De signifier au ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, monsieur Jean-Marc Fournier, l'appui de la MRC de L'Amiante à la candidature tripartite des Villes de Saint-Georges, Lévis et Thetford Mines pour l'organisation des Jeux du Canada 2013 ainsi que son intention d'y collaborer le cas échéant (culturel ou équipement, lieux physiques).

Qu'une copie de la présente résolution soit également envoyée aux trois villes concernées ainsi qu'au ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, monsieur Laurent Lessard, et à la députée de Beauce-Sud et vice-présidente à l'Assemblée nationale, madame Diane Leblanc, ainsi qu'à Mme Carole Théberge, députée de Lévis et Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Adopté

CM-2006-06-4697

10.2 Ville de Thetford Mines – SPCA du district électoral de Frontenac

Attendu que cet équipement sera installé sur le territoire de la Ville de Thetford Mines;

Attendu qu'en vertu de la loi, la MRC de L'Amiante doit consentir et autoriser la formation d'une *Société Préventive de la Cruauté envers les Animaux* sur son territoire;

En conséquence, Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement de consentir et d'autoriser la formation d'une société pour aider à la mise en vigueur des lois du Canada ou du Québec concernant la cruauté envers les animaux sous la dénomination sociale : *Société Préventive de la Cruauté envers les Animaux du district électoral de Frontenac* et/ou toute autre société constituée des mêmes demandeurs, et dont le nom serait plus conforme à la réalité de la MRC de L'Amiante, le tout conformément à la *Loi sur les sociétés préventives de cruauté envers les animaux*.

Adopté

CM-2006-06-4698

10.3 Mesures fiscales aux entreprises manufacturières des régions ressources

ATTENDU qu'un regroupement des intervenants socioéconomiques de la région Chaudière-Appalaches s'est mobilisé en lançant l'opération « *Cri du cœur* » afin de dénoncer l'iniquité dont sont victimes les entreprises manufacturières de la région, et, au profit des régions dites « ressources » au Québec;

ATTENDU que le programme des régions ressources a été instauré en 2001 par le gouvernement du Québec et qu'il apporte des avantages fiscaux substantiels pour les régions administratives suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec, Mauricie ainsi que les MRC du Pontiac, de La Vallée-de-la-Gatineau et d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches, l'Association régionale de développement économique de Chaudière-Appalaches et la Chambre de commerce régionale de Chaudière-Appalaches se sont unies aux industriels de la région pour dénoncer quelques mesures d'aide gouvernementale qui défavorisent notre région et demandent le retrait de ces mesures;

ATTENDU que les mesures nuisibles et qui créent une concurrence déloyale à l'économie de la région Chaudière-Appalaches sont celles qui visent le crédit d'impôt sur les salaires et les exonérations d'impôt et les taxes corporatives;

ATTENDU que le regroupement reconnaît tout de même la nécessité du maintien d'aide gouvernementale pour les régions de la Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec;

ATTENDU que ce programme a des répercussions négatives importantes pour les entreprises manufacturières et les travailleurs du territoire de Chaudière-Appalaches, de même que pour plusieurs autres régions centrales du Québec;

ATTENDU que ce programme a des impacts négatifs sur la rétention et le maintien de la main-d'œuvre dans notre région ainsi que sur l'attrait de d'autres manufacturières nouvelles et rend difficile pour nos entrepreneurs d'ici d'être concurrents avec des entreprises des régions ressources qui accordent des escomptes importants comme des bénéfices obtenus par de généreuses subventions gouvernementales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu majoritairement que le conseil des maires de la MRC de L'Amiante signifie son appui à l'opération « *Cri du cœur* » et demande au gouvernement du Québec d'abolir les programmes d'avantages fiscaux suivants : « Crédit d'impôt remboursable pour les activités de transformation dans les régions ressources » et l' « Exonération fiscale pour PME manufacturière » pour toutes les régions ressources à l'exception de la Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec.

Que copie de cette résolution soit envoyée à M Jean Charest, Premier ministre du Québec, M. Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation M. Laurent Lessard, ministre du Travail ainsi que M. Normand Laliberté, président de la Conférence des élus de Chaudière-Appalaches.

Adopté

11. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du conseil des maires aura lieu le mercredi 9 août 2006.

CM-2006-06-4699

12. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement que la réunion soit terminée.

Adopté

HÉLÈNE FAUCHER
PRÉFET

SERGE NADEAU
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je certifie que la MRC dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses des résolutions numéros CM-2006-06-4691 et CM-2006-06-4692.

Serge Nadeau, secrétaire-trésorier et directeur général